

Luxembourg, le - 2 JUL. 2021



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Monsieur et Madame Tom et Laure
Loutsch-Scholtus
9, rue de Beckerich
L-8509 REDANGE-SUR-ATTERT

N/Réf.: 98495

V/Réf.: RF180708_003

Madame, Monsieur,

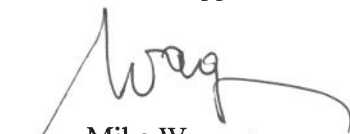
Par la présente nous faisons suite à votre demande du 16 décembre 2020 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour réaliser un forage-captage sur des fonds inscrits au cadastre de la commune de REDANGE: section D de REDANGE (Rue de Beckerich), sous les numéros 153/5901, 169/5110 afin de vous préciser ce qui suit.

Etant donné que le forage-captage que vous souhaitez réaliser est soumis par une décision ministérielle du 1^{er} mars 2021 à l'élaboration d'un rapport d'évaluation conformément à l'article 6 de la loi du 15 mai 2018 relative à l'évaluation des incidences (EIE), il y a lieu d'attendre la conclusion motivée telle que spécifiée par l'article 10 de la loi du 15 mai 2018. En effet, ladite conclusion motivée doit être intégrée dans toutes les décisions requises en la matière.

En attendant aucune autorisation au titre de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles ne saura être prise.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement, du
Climat et du Développement durable



Mike Wagner
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-OUEST
- Commune de REDANGE

